

Planification cantonale

Volet stratégique

Concept cantonal de développement territorial (CCDT)

précise le cours que doit suivre l'aménagement du territoire cantonal

Volet opérationnel

Plan directeur cantonal (PDC)

définit la façon de coordonner les activités qui ont des effets sur l'organisation du territoire afin d'atteindre le développement souhaité

Planification communale

Volet stratégique

Options de développement communal

Options de développement communal

sont prises en vue du rapport 47 OAT

Plan directeur intercommunal

coordonne les activités qui ont des effets sur l'organisation du territoire de plusieurs communes

Volet opérationnel

Plan d'affectation des zones (PAZ)

+

Règlement des constructions et des zones (RCCZ)

Plan d'affectation des zones (PAZ)

+

Règlement des constructions et des zones (RCCZ)

Commune A

Commune B

